

Notre dossier : de la sélection aux OGM
L'EXPO

Exposition temporaire à la Maison de la Beauce du 9 avril 2011 au 29 janvier 2012

Lire pages 6 et 7



MAISON DE LA BEAUCE

La lettre de l'association

JUIN 2011

Nouvelle dynamique,

Il y a déjà dix mois que nous inaugurons notre nouvelle Maison de la Beauce avec la triple volonté :

- Scénographie renouvelée avec deux salles d'expositions permanentes au premier étage et la troisième salle consacrée à des expositions de moyenne durée sur des sujets d'actualités liés à notre territoire,
- Développement des animations pédagogiques envers les scolaires et des publics ciblés avec une politique de partenariat,
- Offrir avec notre « espace boutique » et la salle du rez-de-chaussée, la possibilité de découvrir et/ou d'emporter des produits locaux, livres et créations artistiques. La nombreuse documentation touristique permet au visiteur de poursuivre la découverte de la Beauce.

Où en sommes-nous ? A la fin 2010, 12 200 visiteurs, soit une augmentation de la fréquentation de 30 % en 3 ans. Les mois de mai et juin sont très chargés en animations enfants confirmant ainsi notre nouvelle orientation.

La nouvelle exposition sur la sélection génétique et les Organismes Génétiquement Modifiés vous permettra de découvrir ce sujet d'actualité sous différents aspects. De très nombreuses animations pédagogiques, conférences, débats seront proposés.

Retenez dès maintenant la date du 15 octobre prochain consacrée à Gaston Couté dans le cadre du centième anniversaire de sa mort où une projection sera suivie d'un concert.

La Route du Blé en Beauce, après les conclusions d'une étude de repositionnement, continue sa progression avec notamment une nouvelle carte touristique.

Merci à tous, Chers Adhérents, de votre fidélité et de votre soutien, et n'oubliez pas de parrainer un nouvel adhérent chacun.

Bien à vous.

Le Président
Philippe LIROCHON

Editorial
Page 01

Découvrez un village en Beauce !
Page 02

Les animations enfants
Soirée hommage à Gaston Couté
En bref...
Page 03

Exposition « Louis-Joseph Soulas, terre gravée »
Gens de Beauce : interview de Jean-Claude Ponçon, écrivain
Page 04

La Route du Blé en Beauce
Le festival Euro Land Art
Page 05

Dossier
De la sélection aux OGM – L'Expo
Page 06-07

Programmation Maison de la Beauce
Devenez Ambassadeur de la Maison de la Beauce
Page 08

SOMMAIRE





Calendrier des visites de villages 2011

En juillet :

- Samedi 02 juillet : **Dadonville (45)**
Rendez-vous devant la mairie de Bourgneuf
- Dimanche 03 juillet : **Gallardon (28)**
- Mardi 05 juillet : **Patay (45)**
- Jeudi 07 juillet : **Lorges (41)**
- Dimanche 10 juillet : **Villemeux-sur-Eure (28)**
- Jeudi 14 juillet : **Nogent-le-Roi (28)**
- Mardi 19 juillet : **Escrennes (45)**
- Jeudi 21 juillet : **Alluyes (28)**
- Dimanche 24 juillet : **Marchenoir (41)**
- Dimanche 31 juillet :
Saint-Péravy-la-Colombe (45)

En août :

- Mardi 02 août : **Saint-Laurent-des-Bois (41)**
- Jeudi 04 août : **Fontenay-sur-Conie (28)**
- Dimanche 07 août :
Courbehaye-Moronville (28)
Rendez-vous à la ferme de Moronville
- Mardi 09 août : **Montigny-le-Gannelon (28)**
- Jeudi 11 août : **Cravant (45)**
- Mardi 16 août : **Étampes (91)**
- Jeudi 18 août : **Courcelles (45)**
- Dimanche 21 août : **Dangeau (28)**
- Mardi 23 août : **Méréville (91)**
- Jeudi 25 août : **Fontaine la Guyon (28)**
- Dimanche 28 août : **Auneau (28)**
- Mardi 30 août : **Loigny-la-Bataille (28)**

Rendez-vous à 15 h devant la mairie du village concerné.

Les visites sont gratuites et se terminent par un verre de l'amitié offert par la municipalité.

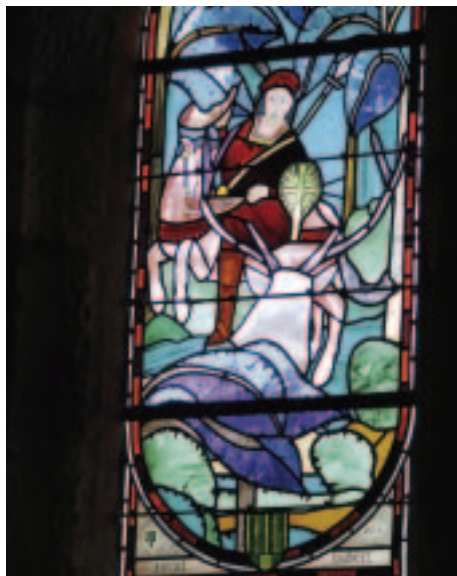
Découvrez un village en Beauce !

Tout au long de l'été, la Maison de la Beauce organise - pour la quatorzième année consécutive - l'opération « Découvrez un village en Beauce », avec le concours de 22 communes beauceronnes.

Le principe est simple :

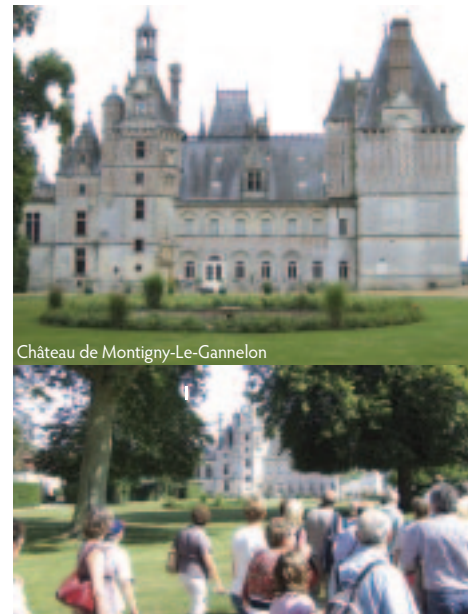
vous êtes invités à suivre un programme de visites guidées, gratuites à travers la Beauce afin de découvrir et d'apprécier les richesses du patrimoine de notre région. Ces visites, d'une durée d'1h30 à 2h ont lieu certains mardis, jeudis et dimanches des mois de juillet et d'août (voir calendrier ci-contre). Exceptionnellement cette année, vous pourrez profiter d'un week-end complet de visites en début de manifestation avec des visites les samedi 02 et dimanche 03 juillet. Sauf mention contraire, le rendez-vous est toujours fixé à 15h devant la mairie et chaque visite se termine par le verre de l'amitié offert par la municipalité.

Au programme, 22 communes à découvrir (ou à redécouvrir) dont 7 participent pour la première fois à l'opération : les communes de Dadonville (45), Villemeux-sur-Eure (28), Escrennes (45), Cravant (45), Étampes (91), Courcelles (45) et Fontaine-la-Guyon (28).



Vitrail de l'Eglise de Saint-Laurent-de-Bois.

Depuis l'an passé, la manifestation s'est ouverte aux villes de plus de 5 000 habitants. C'est au tour d'Étampes de profiter cette année de cette nouveauté avec une visite programmée le mardi 16 août.



Château de Montigny-Le-Gannelon

Mais la plupart des visites ont lieu dans les villages de Beauce. Vous pourrez donc découvrir à Fontaine-la-Guyon un très beau patrimoine. Au cœur d'un domaine de 12 hectares, se trouvent, en effet, la mairie-château (datant de 1684) et les vestiges du canal Louis XIV. Sur la portion visible du canal, une glacière, ancêtre des chambres froides, témoigne des coutumes du passé. La visite se poursuivra par le passage devant un porche Renaissance et par le colombier.



Château de Méréville

Vous pouvez retrouver le calendrier des visites et le programme de chacune d'entre elles sur le site internet de la Maison la Beauce : www.lamaisondelabeauce.com , à la rubrique « Hors les murs » - « Découvrez un village en Beauce ».

Les animations enfants

Depuis trois ans, la Maison de la Beauce poursuit ses efforts dans l'accueil du jeune public. Outre une vingtaine d'animations pédagogiques destinées aux groupes scolaires et périscolaires, elle met en place différentes actions afin de rendre accessible son contenu aux plus jeunes.

Les espaces d'exposition permanente peuvent notamment être parcourus à l'aide d'un livret décliné en trois niveaux : 3/6 ans, 6/8 ans et 9/12 ans. Les enfants, aidés ou non de leurs parents partent à la recherche d'informations, de photos, d'indices, leur permettant ainsi de découvrir leur territoire tout en s'amusant.

De même pour les expositions temporaires : l'équipe pédagogique de la Maison de la Beauce s'efforce de réserver des espaces pour les enfants avec des livres, des coloriages, des jeux qu'ils peuvent utiliser en toute autonomie. Autour de l'exposition « De la sélection aux OGM », elle propose donc deux nouveautés : - un jeu de l'oie, grandeur nature avec des questions sur les cultures, sur l'alimentation, sur la recherche scientifique...

- un livret spécial « je mène l'enquête » pour les 7/12 ans reprenant le principe du Cluedo. Ceux-ci doivent en effet se transformer en véritables petits détectives pour savoir qui de Josette Bovette, de Monsieur Montanso ou du professeur Cœurdepierre a odieusement assassiné le célèbre scientifique G. Dugénie qui travaillait dans son laboratoire ! Esprit d'observation et de déduction seront nécessaires pour résoudre cette énigme !

De quoi satisfaire petits et grands, libres de découvrir chaque exposition à leur façon !



En bref...

En 2010, la Maison de la Beauce a comptabilisé 12 200 visiteurs dans ses murs et hors les murs.

Ainsi, depuis trois ans, la fréquentation a augmenté de 30 %, en particulier grâce au développement des groupes enfants (scolaires et périscolaires) et adultes.

L'association Maison de la Beauce est représentée au Conseil d'Administration de l'UDOTSI 28 par son Vice-Président délégué au tourisme, Bernard Guernet.

Félicie Blanco est notre nouvelle assistante depuis le 1er mars 2011.

Pendant son congé maternité, Charline Serva, médiatrice culturelle, est remplacée par Bertrand Chabin du 13 avril au 12 octobre 2011.

Retrouvez toute notre actualité sur notre nouveau site Internet : www.lamaisondelabeauce.com

MAISON DE LA BEAUCE

Le fait marquant du semestre

Soirée hommage à Gaston Couté

Projection de « Bernard, ni Dieu, ni Chaussettes » suivi d'un concert du Petit Crème samedi 15 octobre à partir de 17h30.

Dans le cadre du centenaire de sa mort, en partenariat avec le Cinémobile et la commune d'Orgères-en-Beauce, la Maison de la Beauce vous propose une soirée hommage à Gaston Couté.

Le Cinémobile vous invite à découvrir le très beau documentaire « Bernard, ni Dieu, ni Chaussettes » autour de Bernard Gainier, agriculteur à Meung-sur-Loire et diseu de Gaston Couté. La projection sera suivie d'un échange avec le réalisateur Pascal Boucher. Vous serez ensuite conviés à un apéritif dînatoire à la salle des fêtes d'Orgères-en-Beauce. La soirée se terminera par un concert du groupe Le Petit Crème qui interprète principalement des textes de Gaston Couté. Une très belle soirée en perspective pour tous les amoureux de Gaston Couté !

Programme de « Hommage à Gaston Couté », samedi 15 octobre 2011 :

- 17h30 : projection de « Bernard, ni Dieu, ni Chaussettes », dans le Cinémobile (Parking de la Maison de la Beauce).
- 19h45 : apéritif dînatoire à la salle des fêtes d'Orgères (dans la limite des places disponibles).
- 20h30 : concert du Petit Crème.

Tarif projection + apéritif + concert : 6 euros

Réservation conseillée au 02 37 99 75 58 ou lamaisondelabeauce@orange.fr

Pour info :

le Cinémobile est présent une fois par mois à Orgères-en-Beauce.

Renseignements au 02 47 56 08 08 www.centreimages.fr



Une Exposition

« Louis-Joseph Soulas, terre gravée »



Le chemin vers les fermes, 1943.

Du 03 septembre au 13 novembre 2011, la Maison de la Beauce organise l'exposition « Louis-Joseph Soulas, terre gravée » en collaboration avec l'association « Louis-Joseph Soulas, mémoires d'une terre gravée ».

Cette association a été fondée en août 2009, à l'initiative d'une dizaine d'admirateurs de ce peintre graveur né à Orléans en 1905. Après avoir passé son enfance dans une ferme à Lignerolles, près de Patay, Louis-Joseph Soulas entra à douze ans à l'École de dessin de la Manufacture des Gobelins à Paris. Il apprit ensuite la gravure à l'école Estienne. Ses œuvres sont aujourd'hui dans de nombreux musées.

L'objectif de l'association est d'entretenir le souvenir de cet artiste en faisant connaître ses œuvres de graveur au burin et d'illustrateur (sur bois et sur cuivre) d'une quarantaine de livres dont *La Gerbe noire* et *Les bêtes de la nuit*, écrits par lui-même.

Depuis sa création, l'association a présenté une exposition de quinze gravures des Ruines d'Orléans, la ville détruite en 1940, au Musée des Beaux-Arts d'Orléans, de mars à juin 2010. Elle a également exposé trente-deux paysages de Beauce et de Sologne à l'occasion de l'inauguration de l'Agence centre du Crédit agricole à Orléans.

La présentation à la Maison de la Beauce s'attachera à souligner le regard que portait l'artiste sur sa région d'origine. Paysages, travaux des champs, place d'un village un jour de marché, moulins ont en effet été des sujets d'inspiration pour ce graveur talentueux dont Jules Romains disait : « Je n'hésite pas à dire que Soulas était un grand artiste, qu'un excès de modestie a seul maintenu dans une pénombre, mais sur les travaux de qui la corrosion du temps n'aura pas de prise, parce qu'il s'est entièrement moqué de la mode et de ses recettes fragiles. En honorant sa mémoire, l'on rend service à l'art lui-même (...). »

Le moulin de la Garenne à Ymonville

« Je suis né en 1839 et ayant travaillé pendant plus d'un siècle pour nourrir les villageois, je me suis arrêté après cette seconde guerre en 1946. A partir de cette date, j'ai été abandonné et je suis tombé dans l'indifférence de tous pendant 15 ans. Je suis ainsi devenu le lieu de rencontre des jeunes du village qui m'ont torturé pendant tout ce temps. En 1961, la propriétaire Madame Geslot ne pouvait plus s'occuper de moi après la mort de son mari. Elle était désolée de me voir se dégrader et était prête à se débarrasser de moi. Mais, ne voulant pas me vendre, elle me proposa aux arts et traditions qui refusèrent par manque d'argent (trop de travaux à réaliser). Madame Geslot eu la chance de rencontrer Mademoiselle Pahlen qui lors d'une sortie en Beauce se prit d'amitié pour moi. Je suis ainsi donné en juillet 1961 à l'association des meuniers d'Ymonville, association créée en 1961 par Mademoiselle Pahlen et Monsieur Gaucheron. Ces personnes m'ont restauré et entretenu. Par ailleurs, depuis 2005, je peux moudre à nouveau le blé pour le plaisir des visiteurs de tout âge et je fais ainsi connaître le métier de meunier ».

Texte de Daniel Chartier,
Président de l'ARAM Beauce.



Le 23 avril 2011, l'assemblée générale de l'ARAM Beauce a eu lieu à Ymonville pour le cinquantième de l'association.

Ce moulin peut être visité tous les troisièmes dimanches du mois d'avril à octobre. Toute l'année sur rendez-vous au 02 37 32 20 21 ou 02 37 22 21 36. Gratuit pour les moins de 12 ans et tarif groupe.

« Gens de Beauce »

Portrait de Jean-Claude Ponçon, écrivain



Jean-Claude Ponçon, qui êtes-vous ?

Beauceron d'origine, je suis un écrivain de « statut moyen au plan national », si vous souhaitez me situer dans la hiérarchie littéraire. Une vingtaine de mes livres ont été édités dont trois ont reçu un prix. Mais l'édition en format de poche de 4 romans est ce qui me fait le plus plaisir. Je n'écris pas pour une élite. J'écris pour tous les publics.

Et comment devient-on écrivain ?

Au départ, vous devenez écrivain sans chercher à l'être : pour le plaisir et le besoin d'écrire. J'écris depuis l'âge de 12 ou 13 ans et j'ai « tout » lu dans le désordre à l'adolescence. Un jour, mon frère a pris mon manuscrit, a rajouté ses propres illustrations et l'a proposé à un éditeur. Et ainsi, depuis trente ans, je suis édité. Mais je me considère toujours comme « un employé aux écritures ! ».

Comment travaillez-vous ?

Un roman s'inscrit dans une maturation excessivement lente, parfois pendant vingt ans. En moyenne, je mets un an et demi à écrire un livre. Le travail de reprise de texte est très long : vérifier le style, les temps, les règles de grammaire, etc. Chaque mot modifié peut changer le sens d'une phrase... c'est un travail minutieux et qui prend du temps. J'écris tous les matins, en général entre 5 heures et 10 heures.

Quel est votre sujet de prédilection ?

La Beauce... Ce n'est pas de ma faute, je suis d'ici, je prends ce que je connais. Il n'y a pas une Beauce, mais des Beauce ! Je décris plutôt le Dunois avec son côté cour (La Beauce) et son côté jardin (le début du Perche).

Pourquoi être président du Prix Littéraire des Grands Espaces-Maurice Dousset à la Maison de la Beauce ?

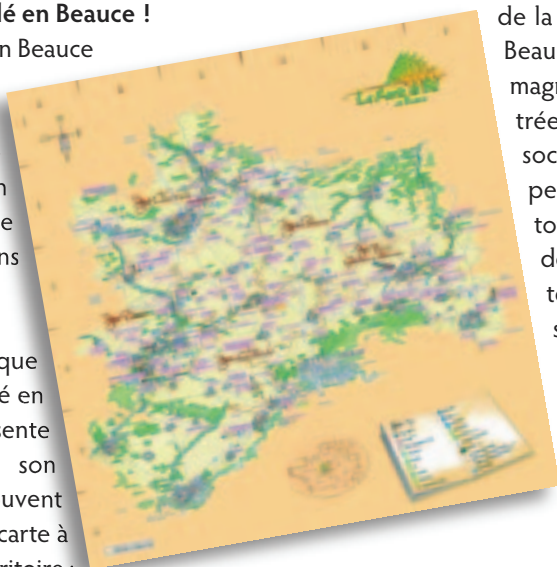
Un prix littéraire à la Maison de la Beauce, structure tournée vers le monde agricole, est valorisant et montre qu'il n'y a pas que la culture agricole. Nous pouvons, en effet, nous intéresser à autre chose. Dans un monde où la perte de « savoir lire et écrire » est telle, tout ce qui risque de faire parler du livre, et plus généralement de l'écrit, ne peut être que bénéfique. La lecture, « savoir lire et savoir comprendre », est la meilleure garantie de la démocratie. Je me bats pour ce prix, parce qu'il faut absolument conserver cette envie, cette nécessité de lire et de comprendre. Nous ne pouvons pas sacrifier le livre à l'aune de la civilisation de l'image. Et pourquoi ne pas lire en Beauce ? Je souhaite ardemment que ce prix puisse être pérennisé. Dans l'ordre d'importance, il arrive aux environs du soixantième rang sur les 1600 récompenses littéraires données en France.

La Route du Blé en Beauce

Découvrez la nouvelle carte touristique de la Route du Blé en Beauce !

La Route du Blé en Beauce innove en 2011 et vous propose sa nouvelle carte touristique. Un document unique à découvrir sans plus attendre !!!

La carte touristique de la Route du Blé en Beauce vous présente les richesses de son territoire trop souvent méconnues. Une carte à l'image de son territoire : haute en couleurs et dynamique ! Vous retrouvez



ses activités plus en détails. Vous retrouverez, aussi, les animations incontour-

nales qui se répartissent dans les 5 Pays de la Route du Blé en Beauce. Au recto, la magnifique carte illustrée, réalisée par la société Actual, vous permet de localiser tous les sites, offices de tourisme, activités natures et sportives, accueil à la ferme, etc. du territoire.

Au verso, chaque Pays présente son patrimoine et

Retrouvez la carte à la Maison de la Beauce, dans les offices de tourisme et syndicats d'initiative du territoire.

Retrouvez l'ensemble de ces documents à la Maison de la Beauce. Ils sont également distribués sur les territoires respectifs.

Pour information :

Chaque Pays édite désormais un livret des animations sur son territoire.

Retrouvez l'ensemble de ces documents à la Maison de la Beauce. Ils sont également distribués sur les territoires respectifs.

Le festival Euro Land Art



Du 21 mai au 28 août 2011

Dans le cadre du programme européen Leader, les Pays de Beauce et Dunois, organisent le festival Land Art du 21 mai au 28 août 2011.

Ce projet de territoire est porté par des Pays, Communautés de Communes, communes et acteurs privés (associations, agriculteurs, artistes, acteurs touristiques...). Il s'inscrit dans le cadre d'un programme de coopération européenne avec l'association Altmärkisches Aufbauwerk Apenburg e.V. (Land de Saxe Anhalt en Allemagne) et l'association Streek Raad Het Groene Woud (Province du Nord Brabant aux Pays Bas) dont les territoires présentent des similitudes avec la Beauce. Ce festival est donc organisé alternativement chaque année en Allemagne, aux Pays Bas et en France.

Qui a dit que la Beauce était plate et monotone... ?

Afin de renverser les préjugés d'un territoire méconnu, le festival Euro Land Art utilise les vastes plaines agricoles et les transforme artistiquement pour offrir une autre approche, un autre regard sur nos paysages. Quel territoire serait plus approprié que la Beauce pour accueillir un festival Euro Land Art ?

Mais le land art, qu'est-ce que c'est ?

Le terme de « land art » est une abréviation de « landscape Art » ou art paysager. Ce mouvement artistique est né aux Etats-Unis dans les années soixante avec pour vocation de sortir des lieux traditionnels d'exposition et du marché de l'art. En effet, les artistes investissent la nature et les paysages. Ils utilisent les matériaux trouvés sur place ou recyclés afin de créer des œuvres éphémères. La caractéristique du land art est de s'articuler autour d'un lieu que les artistes s'approprient pour offrir au public une nouvelle lecture de paysage.

Les sites à visiter

Les œuvres du Festival Euro Land Art réalisées par des artistes français, allemands et néerlandais, sont installées dans quatre sites sélectionnés par les organisateurs pour leurs intérêts paysager et patrimonial.

- Le site de Moronville à Courbehaye (28) – zone Natura 2000 en bordure de Conie.
- Le site de Romilly sur Aigre (28) – vaste parcelle agricole.
- Le Bois Lambert à Toury (28) – vaste parcelle agricole bordée de bois
- La Bief du Moulin à la Ferté Villeneuil (28) – espace naturel sensible en vallée de l'Aigre

Un festival unique en son genre à ne rater sous aucun prétexte !

Festival Euro Land Art du 21 mai au 28 août 2011.

Directrice artistique : Gwenola Saillard
 Coordination administrative du festival : Stéphanie Jousset,
 Agent de Développement du Pays de Beauce
www.eurolandart.com

A la suite de « Vers zéro phytosanitaire ? », la Maison de la Beauce continue d'aborder, dans le cadre de ses expositions temporaires, des sujets de société.

Actuellement, l'exposition « De la sélection aux OGM » s'inscrit dans la thématique agroalimentaire.

La sélection, qu'est-ce que c'est ?

A la période du néolithique, les hommes abandonnent chasse et cueillette au profit de l'agriculture et de l'élevage. Ils se sédentarisent et dès lors ils domestiquent puis sélectionnent les espèces variétales. Les hommes choisissent les plantes les plus faciles à cultiver mais aussi à récolter. Au fil des siècles la sélection devient consciente et ne cesse de favoriser la reproduction des espèces ayant un rendement élevé, les plus résistantes, les mieux acclimatées à certains types de région... La sélection permet alors d'adapter au mieux la plante à son environnement et à sa destination. Les variétés ne sont pas les mêmes selon le produit final. Ainsi les variétés de blé ou de pommes de terre, par exemple, seront différentes selon leur transformation (biscuits, chips, flocons...).



De la sélection au

Nouvelle exposition temporaire à la M

La création de nouvelles variétés de plantes se déroule en deux étapes : l'hybridation et la sélection. Le principe d'hybridation consiste à croiser deux variétés de végétaux d'une même espèce. Quelque soit le mode de reproduction de la plante a lieu une fécondation des ovules d'une plante « mère » par le pollen d'une plante « père ». Puis s'ensuit l'étape de la sélection qui consiste à éliminer, parmi les variétés issues de l'hybridation, celles qui s'avèrent inférieures aux meilleures variétés connues. Les procédés d'hybridation (croisement) et de sélection vont être répétés au moins cinq ou six fois afin que le descendant ait le plus de chance d'avoir les gènes recherchés. La création variétale peut nécessiter jusqu'à 15 ans de travail. Aujourd'hui, grâce aux progrès techniques (informatique, biologie moléculaire et cellulaire) le temps de travail se réduit.

Les OGM, ouvrons le débat.

Une des questions principales autour de la technologie OGM est de savoir si ces derniers sont le résultat de techniques révolutionnaires ou s'ils s'inscrivent dans la continuité des actions pratiquées depuis des millénaires dans le monde agricole. Devons-nous parler de manipulation génétique ou de transgénèse contrôlée (le transfert d'un gène isolé d'une plante à une autre plante de manière maîtrisée) ?

Un OGM qu'est-ce que c'est ?

Pour l'Union Européenne « Les OGM sont des organismes dont le matériel (ADN) n'a pas été modifié par la multiplication et/ou la recombinaison naturelle, mais par l'introduction d'un gène modifié ou d'un gène appartenant à une variété ou espèce. »

Ainsi, un organisme génétiquement modifié est un être vivant (végétal, animal ou bactérie) dont le patrimoine génétique a été modifié par l'homme, c'est-

à-dire de façon non naturelle. La modification suggère l'ajout d'un ou plusieurs gènes étrangers qui donne à l'organisme une caractéristique nouvelle. Ce gène que l'homme ajoute peut provenir de n'importe quelle espèce vivante.

Quels types d'OGM ?

Les OGM sont utilisés dans différents secteurs : recherche fondamentale, domaine médical ou pharmaceutique, agroalimentaire... Dans les années 1980, la première déclinaison de la technologie OGM concerne le secteur médical et pharmaceutique. Dans le cas de l'insuline, le patient diabétique utilise la protéine-médicament fabriquée par l'OGM mais ne consomme pas directement l'OGM comme dans le cas des OGM agricoles.

Les OGM dans le Monde

15,4 millions d'agriculteurs, répartis dans 29 pays utilisent aujourd'hui des semences génétiquement modifiées. Les cultures OGM représentent 148 millions d'hectares dans le monde soit un peu moins de 10% de la surface agricole. Quatre cultures sont principalement concernées : le soja (53%), le maïs (30%), le coton (12%) et le colza (5%)¹.

D'autres variétés génétiquement modifiées sont (ou ont été) cultivées : courge, papaye, poivron, betterave à sucre, luzerne, tomate, peuplier. Et d'autres cultures pourraient être approuvées et commercialisées d'ici quelques années : riz, blé, canne à sucre, banane, aubergine, brocoli, chou, manioc, patate douce. 89% des cultures OGM sont concentrées sur le continent américain, 48% dans des pays en voie de développement. Quasiment 100% des OGM cultivés et commercialisés sont des plantes faites pour contenir des pesticides : 63% tolèrent un herbicide, 15% produisent un insecticide (les maïs BT par exemple), 22% font les deux.

Les OGM – L'EXPO

Maison de la Beauce du 9 avril 2011 au 29 janvier 2012.

Les OGM et l'Europe

Deux plantes OGM sont autorisées pour la culture en Europe : le maïs Monsanto 810 et récemment la pomme de terre Amflora, développée par le groupe allemand BASF. 15 autres sont en attente d'une autorisation de culture et de commercialisation.

6 pays cultivent du maïs OGM : l'Espagne (qui produit 80% du maïs OGM de l'Union Européenne), la République Tchèque, la Roumanie, le Portugal, la Pologne et la Slovaquie.

7 pays ont décidé l'interdiction de cette culture sur leur territoire par le biais d'une clause de sauvegarde : la France, l'Allemagne, la Grèce, la Bulgarie, la Hongrie, l'Autriche et le Luxembourg.

Les OGM et la France

Aucune culture d'OGM à vocation commerciale n'est autorisée en France depuis 2008 et l'interdiction du maïs Monsanto 810. La France est un des pays où la contestation anti-OGM est la plus vive. Suivant la législation européenne, la loi française impose l'étiquetage de produits contenant plus de 0,9% d'OGM. Un étiquetage « sans OGM » serait toutefois à l'étude pour les produits qui contiendraient moins de 0,1% d'OGM.

Sur environ 80 000 produits commercialisés en France, seule une trentaine est étiquetée OGM, en provenance des Etats-Unis essentiellement (beurre de cacahuètes, huile de soja...). Si les OGM sont directement peu présents dans l'alimentation humaine, la situation est différente pour l'alimentation animale. En effet, la France importe chaque année environ 3,5 millions de tonnes de tourteaux de soja génétiquement modifié (4,5 millions selon Greenpeace) sur les 5 millions que consomme son bétail. Le lait, la viande d'un animal nourri avec des aliments génétiquement modifiés ne sont alors pas étiquetés comme produits contenant des OGM.

Une solution à la faim dans le monde ?

Aujourd'hui, l'agriculture mobilise le quart des habitants de la planète et occupe 40 à 50 % des surfaces émergées du globe. Elle repose sur l'utilisation de ressources aussi variées que les sols cultivables, l'eau et le pétrole (nécessaire à la mécanisation et aux industries des engrais et des pesticides). A l'horizon 2050, d'après plusieurs études, un milliard de tonnes de céréales supplémentaire sera nécessaire (soit la moitié de la production mondiale actuelle) pour nourrir les 9 milliards de personnes que comptera la planète.

Le point de vue d'Antoine Messéan, agronome, directeur de recherche à l'INRA

« Les OGM plantes ont tous en commun qu'ils soulèvent un véritable débat sur le type d'agriculture que nous souhaitons. (...) Les OGM qui sont aujourd'hui proposés aux agriculteurs sont perçus comme le prolongement d'une certaine forme d'agriculture industrielle. (...) Il serait sans doute beaucoup plus logique de définir d'abord un cahier des charges sur le projet agricole : quelle forme d'agriculture développer ? Est-ce qu'on veut une agriculture compétitive sur les marchés internationaux ou plutôt orientée vers les besoins nationaux ? Quel aménagement entre espaces agricoles et non agricoles. Et de se poser ensuite la question des innovations technologiques qui permettraient de soutenir ce projet. »

L'exposition «De la sélection aux OGM»

La Maison de la Beauce présente différents points de vue, celui du scientifique, de l'écologiste, de l'agro-industriel autour de questions clés qui soulèvent le débat :

Les OGM sont-ils dangereux pour la santé humaine, pour l'environnement ? Les OGM représentent-ils une marchandisation du vivant ? Les OGM sont-ils une solution à la faim dans le monde ? Etc.

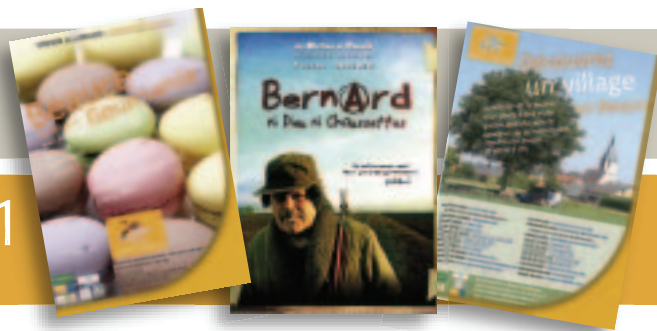
Des outils pédagogiques sont adaptés aux enfants. Depuis le samedi 14 mai, dans le cadre de la Nuit européenne des Musées, retrouvez notre jeu-parcours « Je mène l'enquête ».

Forgez-vous votre propre opinion sur les OGM ! Pour « En savoir plus », la librairie de la Maison de la Beauce propose de nombreux ouvrages présentant différents avis sur la sélection, les OGM et l'alimentation.

1- Source ISAAA (International Service for Acquisition of Agro-biotech Application) : statistiques 2010

MAISON DE LA BEAUCE

Programme 2^e semestre 2011



De la Sélection aux OGM – L'Expo
Du 9 avril 2011 au 29 janvier 2012

Délicieuse Beauce
Du 9 avril au 28 août

Exposition d'artisans et de produits locaux, entrée libre
Démonstrations des artisans les dimanches à partir de 15h :
Les 5 juin et 24 juillet : Marie-Louise Barbier, dentelle de papier
Les 12 juin et 3 juillet : Elise Piogier, peinture à la cire
Le 17 juillet : Romuald France, poterie.

Euro Land Art

Du 3 mai au 28 août

Exposition autour du festival Euro Land Art, nature, arts, paysages, entrée libre.

Plus belles les poubelles !

Mercredi 22 juin à 14h30

Animation pour les enfants autour du thème des déchets dans le cadre du Mois du développement durable Nozidéo.
Gratuit – Réservation conseillée.

Visites de villages en Beauce

Du samedi 2 juillet au mardi 30 août

Découverte des villages beaucerons.
Visites gratuites.

Connaissance de la vie et de l'utilité des abeilles

Dimanche 21 août de 14h à 18h

Animation autour des abeilles avec ruche visitée par Mme et M. Candial.

« Louis-Joseph Soulas, Terre gravée »

Du 3 septembre au 13 novembre

Regard d'un artiste graveur sur la Beauce.
Vernissage le jeudi 8 septembre à 18h.
Vous êtes cordialement invités.

Journées Européennes du Patrimoine

Samedi 17 et dimanche 18 septembre de 14h à 18h

Animations en famille autour de la gravure : démonstration, conférence, ateliers enfants –
Entrée libre - De 14h à 18h.

Remise du Prix Littéraire des Grands

Espaces-Maurice Dousset

1^{er} octobre

De Nicolas Vanier à Franck Pavloff, en passant par Hervé Jaouen qui sera le prochain lauréat ? - A Orléans (45).

Hommage à Gaston Couté

Samedi 15 octobre en partenariat avec le Cinémobile et la Commune d'Orgères-en-Beauce.

- 17h30 : projection du documentaire « Bernard, ni Dieu, ni Chaussettes » de Pascal Boucher suivi d'un échange (Cinémobile, parking de la Maison de la Beauce)
- 19h45 : apéritif dînatoire à la salle des fêtes d'Orgères-en-Beauce
- 20h30 : concert du Petit Crème autour de Gaston Couté à la salle des fêtes d'Orgères-en-Beauce.
Tarif projection + apéritif + concert : 6 euros

Fête de la Science - Conférence

Dimanche 16 octobre à 15h

« L'origine des plantes cultivées » par Eric Lainé, Professeur.

Amusez-vous à la Maison de la Beauce

Dimanche 20 novembre

Animations en famille gratuites et entrée libre à la Maison de la Beauce - De 14h à 18h.

Noël à la Maison de la Beauce (nouveau !)

Du 19 novembre au 31 décembre

Exposition autour de Noël, concours enfants, animations en famille. Entrée libre.
Vernissage le jeudi 1^{er} décembre à 18h.
Vous êtes cordialement invités.

Devenez Ambassadeur de la Maison de la Beauce !

Adhérez ou faites adhérer vos proches à l'association Maison de la Beauce. Devenez ainsi un ambassadeur de la Maison de la Beauce et du territoire.

Une association ne peut vivre sans ses adhérents. Vous êtes nos représentants et vous légitimez nos actions. La Maison de la Beauce a besoin de vous et de votre soutien.

Une adhésion ne coûte que 15 euros, 20 euros pour un couple, 30 euros pour une association ou une entreprise, de 40 à 80 euros pour une commune (en fonction de sa taille).

En échange de votre adhésion, vous bénéficiez de :

- 4 entrées gratuites (8 entrées pour un couple). Une entrée à l'étage coûte 4 euros.
- Invitations à tous les vernissages,
- Réception de la lettre Maison de la Beauce deux fois par an.

Rejoignez-nous !

La Maison de la Beauce développe sa fréquentation et ses projets !

Soutenez nos actions par votre adhésion ou celle d'un proche.

Bulletin téléchargeable sur notre site

Internet :

www.lamaisondelabeauce.com

La lettre de la "Maison de la Beauce", association loi 1901.

Directeur de la publication : P. Lirochon.

Mise en page : PlaineVue Communication.

Directeur de rédaction :

le groupe "Lettre Maison de la Beauce"

Rédaction des textes : Sarah Dylewski,

Claire Lecomte, Charline Serva.

Imprimerie Chauveau, 28630 Le Coudray

Maison de la Beauce,

Place de la Beauce,

28140 Orgères-en-Beauce

Tél : 02 37 99 75 58

Fax : 02 37 99 75 13

lamaisondelabeauce@orange.fr

www.lamaisondelabeauce.com